

DEMANDE DE SUBVENTION

Année 2024

Nom de l'association (tel que déclaré à la Préfecture) :

.....

Cochez la case correspondant au cas de votre association :

1^{ère} demande

(Dans ce cas, joindre impérativement 1 copie des statuts, du récépissé de déclaration en Préfecture, de l'extrait de parution au Journal Officiel et SIRET)

Renouvellement

Joindre tous les éléments permettant de mettre en valeur les activités de votre association : bilan comptable, compte d'exploitation, compte de résultats, rapport d'activités, derniers Relevés de compte(s) courant(s) et livret(s), procès verbal de la dernière assemblée générale.

Dossier complet à retourner pour le
Mercredi 31 janvier 2024

Mairie – Service Finances, 2 avenue Robert Bineau 06190 ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN

service.sports@mairiercm.fr (pour les associations sportives)

service.finance@mairiercm.fr (pour les autres associations)

Information relative à l'utilisation des données à caractère personnel (RGPD) :

Les informations à caractère personnel recueillies dans le présent dossier font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des demandes de subvention par les associations auprès de la Mairie de Roquebrune-Cap-Martin. Peuvent être destinataires des données dans la limite de leurs attributions respectives, le maire, les élus ayant reçu une délégation en ce sens et les agents municipaux en charge des finances ou de services disposant de compétences déléguées en la matière. La durée de conservation des données personnelles par la commune est de deux ans.

Droits de la personne et consentement :

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, ainsi qu'un droit d'opposition que vous pourrez exercer à tout moment en vous adressant au service Finances de la Ville de Roquebrune-Cap-Martin (06190), avenue Paul Doumer – direction.generale@mairiercm.fr

PIECES A JOINDRE A LA DEMANDE

OBLIGATOIREMENT

- Un courrier motivé de demande de subvention adressé au Maire de Roquebrune-Cap-Martin
- Le compte-rendu de la dernière Assemblée Générale
- Le compte-rendu financier et d'activités de l'année écoulée (compte de résultats et bilan) précisant notamment l'utilisation de la subvention municipale (En cas de renouvellement)
- L'assurance Responsabilité civile de l'association (justificatif du contrat de police + quittance)
- Une copie du relevé de comptes au 31 décembre de l'année écoulée pour chaque compte bancaire (comptes rémunérés inclus)

Et UNIQUEMENT EN CAS DE 1ERE DEMANDE OU SI MODIFICATION

- Les statuts (sauf si déjà fourni et inchangé)
- Un relevé d'identité bancaire ou postal original libellé au nom de l'association (sauf si déjà fourni et inchangé)
- La liste des membres du Conseil d'administration (en indiquant les membres du bureau) (sauf si déjà fourni et inchangé)
- Le récépissé des immatriculations SIRET (sauf si déjà fourni)
- Le récépissé de déclaration en préfecture et de l'avis d'insertion au Journal officiel (sauf si déjà fourni)
- L'attestation d'agrément Jeunesse et Sports pour les associations à caractère sportif (sauf si déjà fourni)

Nom de l'association :

Sigle de l'association :

Téléphone

Courriel :@.....

Numéro SIRET (*obligatoire*): |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Numéro RNA : W |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Association déclarée loi 1901

d'utilité publique, si oui, date :/...../..... Numéro décret :

Agréments :

Adresse du siège social :

Code postal Commune :

Adresse de correspondance, si différente :

Code postal Commune :

Objet de l'association :

Activités principales :

Identification de la personne chargée du dossier :

Nom : Prénom :

Fonction :

Courriel :@.....

Téléphone : Portable :

Adresse :

Code postal Commune :

Affiliations :

Union, fédération ou réseau auquel est affiliée l'association :

N° d'affiliation :

Nbre d'affiliés :

N° licence entrepreneur du spectacle :

Type d'agrément :

Attribué par : En date du :

MEMBRES DU BUREAU

Fonction	Nom et Prénom	Adresse+ adresse email	Téléphone	Fonctionnaire ou Elu local
Président(e)				<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Vice-Président(e)				<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Secrétaire				<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Trésorier(e)				<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

MOYENS HUMAINS (au 31 décembre de l'année écoulée)

Nombre total d'adhérents : Dont Licenciés :

Nombre d'adhérents par Age	Nombre d'adhérents par répartition géographique
moins de 18 ans :	Habitants de Roquebrune-Cap-Martin :
De 18 ans à 60 ans :	Habitants de la CARF :
Plus de 60 ans :	Habitants hors Agglomération :

Montant de la cotisation par adhérent : €

Si vous pratiquez des cotisations différentes selon le public concerné, merci de joindre un récapitulatif de vos montants de cotisations

Nombre de bénévoles :

Nombre de salariés :

Cumul des 5 salaires bruts les plus élevés : €

MOYENS MATERIEL

L'organisme est-il :

- Propriétaire
- Locataire de la Ville Roquebrune-Cap-Martin
- Locataire auprès d'un autre bailleur

Avantages en nature accordés par la ville de Roquebrune-Cap-Martin

➤ Renseignez la nature de l'aide ou des aides accordée(s) :

- Locaux à usage permanent
- Locaux à usage ponctuel
- Terrains
- Matériel
- Autres (fluides, énergie ...)
- Personnel

Précisez (adresse des locaux, nombre de personnel, type de matériel, ...) :

.....

.....

.....

➤ Existe-t-il une convention de partenariat avec la Ville pour la mise à disposition de ces aides ? Oui Non

Saison écoulée

Période du _____ au _____.

<u>Date</u>	<u>Lieu</u>	<u>Activité ou manifestation (détail)</u>

Saison à venir

Période du _____ au _____.

<u>Date</u>	<u>Lieu</u>	<u>Activité ou manifestation (détail)</u>

SUBVENTIONS SOLLICITEES AUPRES D'AUTRES ORGANISMES Région.....€ Département.....€ Communauté d'Agglomération.....€

BUDGET PREVISIONNEL

A compléter ou fournir le **Budget prévisionnel** de l'exercice à venir, daté et signé du Président

Année : 20..... ou exercice du/...../.... au/...../.....

CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
60 - Achat		70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	
Achats d'études et de prestations de services		Prestation de services	
Achats non stockés de matières et de fournitures		Vente de marchandises	
Fournitures non stockables (eau, énergie)		Produits des activités annexes	
Fourniture d'entretien et de petit équipement			
Autres fournitures			
61 - Services extérieurs		74- Subventions d'exploitation	
Sous traitance générale		Etat: (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s))	
Locations		-	
Entretien et réparation		Région(s):	
Assurance		-	
Documentation		-	
Divers		Département(s):	
62 - Autres services extérieurs		-	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Commune(s):	
Publicité, publication		-	
Déplacements, missions		-	
Frais postaux et de télécommunications		Organismes sociaux (à détailler):	
Services bancaires, autres		-	
63 - Impôts et taxes		-	
Impôts et taxes sur rémunération,		Fonds européens	
Autres impôts et taxes		CNASEA (emplois aidés)	
64- Charges de personnel		Autres recettes (précisez)	
Rémunération des personnels,		-	
Charges sociales,		75 - Autres produits de gestion courante	
Autres charges de personnel		Dont cotisations	
65- Autres charges de gestion courante		76 - Produits financiers	
66- Charges financières		77 - Produits exceptionnels	
67- Charges exceptionnelles		78 – Reprises sur amortissements et provisions	
68- Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)		79 - transfert de charges	
RESULTAT prévisionnel (Excédent)		RESULTAT prévisionnel (Déficit)	
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES		TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS	
86- Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	

La subvention sollicitée de € , objet de la présente demande représente% du total des recettes de fonctionnement de l'association

% = (montant sollicité / total des produit) x 100

BUDGET PREVISIONNEL ACTION SPECIFIQUE

A compléter **obligatoirement** en cas de demande de subvention pour un projet ou une action spécifique

Année : 20..... ou exercice du/...../.... au/...../.....

DEPENSES	MONTANT €	RECETTES	MONTANT €
60 - Achat		70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	
Achats d'études et de prestations de services		Prestation de services	
Achats non stockés de matières et de fournitures		Vente de marchandises	
Fournitures non stockables (eau, énergie)		Produits des activités annexes	
Fourniture d'entretien et de petit équipement			
Autres fournitures			
61 - Services extérieurs		74- Subventions d'exploitation	
Sous traitance générale		Etat: (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s))	
Locations		-	
Entretien et réparation		Région(s):	
Assurance		-	
Documentation		-	
Divers		Département(s):	
62 - Autres services extérieurs		-	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Commune(s):	
Publicité, publication		-	
Déplacements, missions		-	
Frais postaux et de télécommunications		Organismes sociaux (à détailler):	
Services bancaires, autres		-	
63 - Impôts et taxes		-	
Impôts et taxes sur rémunération,		Fonds européens	
Autres impôts et taxes		CNASEA (emplois aidés)	
64- Charges de personnel		Autres recettes (précisez)	
Rémunération des personnels,		-	
Charges sociales,		75 - Autres produits de gestion courante	
Autres charges de personnel		Dont cotisations	
65- Autres charges de gestion courante		76 - Produits financiers	
66- Charges financières		77 - Produits exceptionnels	
67- Charges exceptionnelles		78 – Reprises sur amortissements et provisions	
68- Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)		79 - transfert de charges	
RESULTAT (Excédent)		RESULTAT (Déficit)	
TOTAL DES DEPENSES		TOTAL DES RECETTES	
86- Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL DES DEPENSES		TOTAL DES RECETTES	

La subvention sollicitée de €, objet de la présente demande, représente% du total des produits du projet

$$\% = (\text{montant sollicité} / \text{total du budget}) \times 100$$

Fiche n°4 ASSOCIATIONS SPORTIVES

Répartition des pratiquants de votre activité sportive :

Nombre de pratiquants en compétition officielle :

Nombre de pratiquants de loisirs :

Nombre de licenciés engagés en **championnats départementaux** :

Préciser le nombre d'équipes :

Nombre de licenciés engagés en **championnats régionaux** :

Préciser le nombre d'équipes :

Nombre de licenciés engagés en **championnats nationaux** :

Préciser le nombre d'équipes :

Avez-vous des sportifs de haut niveau, inscrits sur les listes nationales ?

Oui

Non

Niveaux	Nombre de sportifs	Catégorie

Durée annuelle de votre activité sportive : (sur l'année écoulée)

Du	Au

Vos principales compétitions : (sur l'année écoulée)

Compétitions	Dates et lieux	Résultats obtenus
<u>Locales</u>		
<u>Départementales</u>		
<u>Régionales</u>		
<u>Nationales</u>		

Fournir la copie des calendriers officiels.

Organisation de stages sportifs :

<i>Objectifs</i>	<i>Lieu</i>	<i>Date et Durée</i>

Encadrement technique

Ne portez dans ce tableau que les cadres techniques possédant des diplômes relatifs à *l'entraînement*, à l'exclusion des diplômes de juges ou d'arbitres fédéraux.

Noms et prénoms	Non diplômé	Diplôme (Type)	Equipes prises en charges	Jours et horaires d'intervention
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				

Stages de formation effectués par les cadres de l'association :

<i>Intitulés</i>	<i>Lieu</i>	<i>Date et Durée</i>

Fiche n°5 ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toutes les demandes (initiale ou renouvellement) **et quel que soit le montant de la subvention sollicitée.** Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné(e), (nom et prénom)
représentant(e) légal(e) de l'association,

Déclare :

- ✓ Que l'association est à jour de ses obligations administratives, comptables, sociales et fiscales ;
- ✓ Exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ;

M'engage :

- ✓ A utiliser la subvention susceptible d'être allouée conformément à sa destination prévisionnelle.
- ✓ A fournir, sur simple demande de la commune, tout justificatif de l'utilisation des fonds perçus.
- ✓ A reverser la subvention à la commune, en cas de non utilisation des fonds pour le projet pour lequel ils ont été demandés

Demande :

- ✓ Une subvention de :€

Précise :

- ✓ Que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée au compte bancaire de l'association :

Nom du titulaire du compte :

Banque :

Code banque	Code guichet	N° Compte	Clé RIB

Fait, le / /

A

Signature :

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal. Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'Etablissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification, pour les données vous concernant, auprès des services communaux.

CONTRAT D'ENGAGEMENT RÉPUBLICAIN DES ASSOCIATIONS BÉNÉFICIAIRES DE SUBVENTIONS PUBLIQUES

L'importance des associations et des fondations dans la vie de la Nation et leur contribution à l'intérêt général justifient que les autorités administratives décident de leur apporter un soutien financier ou matériel. Il en va de même pour les fédérations sportives et les ligues professionnelles. L'administration, qui doit elle-même rendre des comptes aux citoyens, justifier du bon usage des deniers publics et de la reconnaissance qu'elle peut attribuer, est fondée à s'assurer que les organismes bénéficiaires de subventions publiques ou d'un agrément respectent le pacte républicain. A cette fin la [loi n° 2021-1109 du 24 août 2021](#) confortant le respect des principes de la République a institué le contrat d'engagement républicain.

L'association qui souscrit un contrat d'engagement républicain doit en informer ses membres par tous moyens (affichage, mise en ligne sur son site internet, communication orale lors de l'assemblée générale...)

ENGAGEMENT N° 1 : RESPECT DES LOIS DE LA RÉPUBLIQUE

Le respect des lois de la République s'impose aux associations et aux fondations, qui ne doivent entreprendre ni inciter à aucune action manifestement contraire à la loi, violente ou susceptible d'entraîner des troubles graves à l'ordre public.

L'association ou la fondation bénéficiaire s'engage à ne pas se prévaloir de convictions politiques, philosophiques ou religieuses pour s'affranchir des règles communes régissant ses relations avec les collectivités publiques.

Elle s'engage notamment à ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République.

ENGAGEMENT N° 2 : LIBERTÉ DE CONSCIENCE

L'association ou la fondation s'engage à respecter et protéger la liberté de conscience de ses membres et des tiers, notamment des bénéficiaires de ses services, et s'abstient de tout acte de prosélytisme abusif exercé notamment sous la contrainte, la menace ou la pression.

Cet engagement ne fait pas obstacle à ce que les associations ou fondations dont l'objet est fondé sur des convictions, notamment religieuses, requièrent de leurs membres une adhésion loyale à l'égard des valeurs ou des croyances de l'organisation.

ENGAGEMENT N° 3 : LIBERTÉ DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION

L'association s'engage à respecter la liberté de ses membres de s'en retirer dans les conditions prévues à l'article 4 de la loi du 1er juillet 1901 et leur droit de ne pas en être arbitrairement exclu.

ENGAGEMENT N° 4 : ÉGALITÉ ET NON-DISCRIMINATION

L'association ou la fondation s'engage à respecter l'égalité de tous devant la loi.

Elle s'engage, dans son fonctionnement interne comme dans ses rapports avec les tiers, à ne pas opérer de différences de traitement fondées sur le sexe, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, l'appartenance réelle ou supposée à une ethnie, une Nation, une prétendue race ou une religion déterminée qui ne reposeraient pas sur une différence de situation objective en rapport avec l'objet statutaire licite qu'elle poursuit, ni cautionner ou encourager de telles discriminations.

Elle prend les mesures, compte tenu des moyens dont elle dispose, permettant de lutter contre toute forme de violence à caractère sexuel ou sexiste.

ENGAGEMENT N° 5 : FRATERNITÉ ET PREVENTION DE LA VIOLENCE

L'association ou la fondation s'engage à agir dans un esprit de fraternité et de civisme.

Dans son activité, dans son fonctionnement interne comme dans ses rapports avec les tiers, l'association s'engage à ne pas provoquer à la haine ou à la violence envers quiconque et à ne pas cautionner de tels agissements. Elle s'engage à rejeter toutes formes de racisme et d'antisémitisme.

ENGAGEMENT N° 6 : RESPECT DE LA DIGNITÉ DE LA PERSONNE HUMAINE

L'association ou la fondation s'engage à n'entreprendre, ne soutenir, ni cautionner aucune action de nature à porter atteinte à la sauvegarde de la dignité de la personne humaine.

Elle s'engage à respecter les lois et règlements en vigueur destinés à protéger la santé et l'intégrité physique et psychique de ses membres et des bénéficiaires de ses services et ses activités, et à ne pas mettre en danger la vie d'autrui par ses agissements ou sa négligence.

Elle s'engage à ne pas créer, maintenir ou exploiter la vulnérabilité psychologique ou physique de ses membres et des personnes qui participent à ses activités à quelque titre que ce soit, notamment des personnes en situation de handicap, que ce soit par des pressions ou des tentatives d'endoctrinement.

Elle s'engage en particulier à n'entreprendre aucune action de nature à compromettre le développement physique, affectif, intellectuel et social des mineurs, ainsi que leur santé et leur sécurité.

ENGAGEMENT N° 7 : RESPECT DES SYMBOLES DE LA RÉPUBLIQUE

L'association s'engage à respecter le drapeau tricolore, l'hymne national, et la devise de la République.

Le représentant de l'association

S'engage au respect de cette charte et à la communiquer cet engagement auprès de ses adhérents.

DATE et SIGNATURE